

AUTORISATION PARENTALE

Je soussigné(e) M, Mme....., représentant légal de l'enfant....., l'autorise à participer au concours « Carnets de Vacances » organisé par la Communauté de Communes du Val de Nièvre et environs.

J'accepte que son nom et son image soient publiés sur le site du salon ou dans les journaux couvrant l'événement.

Date

Signature



CONCOURS « CARNET DE VACANCES »



A l'occasion de son deuxième Salon du livre, le réseau des Médiathèques du Val de Nièvre organise un concours « Carnets de Vacances ». Pas besoin de partir loin ! Il suffit d'une journée en forêt, un pique-nique à la campagne, une visite à un ami ou dans un musée, une promenade au bord de la mer....,

Réalisation :

Laissez libre cours à votre créativité, confectionnez votre carnet dans le matériau de votre choix (carton, papier...) et dans la forme que vous souhaitez sans dépasser le format A3(29,7x42 cm). Tous les moyens d'expression sont possibles : peinture, dessin, collage, photo, texte...

Période du concours :

Le concours « Carnets de Vacances » se déroulera du 1^{er} juillet au 30 septembre 2008.

Le dépôt des carnets de vacances finalisés pourra se faire directement dans l'une des 10 médiathèques du réseau ou par courrier adressé à l'une d'elles au plus tard le 30 septembre 2008 (le cachet de la poste faisant foi).

Catégories

- Enfants jusqu'à 11 ans.
- Adolescents de 11 à 16 ans.
- Jeunes et moins jeunes de + 16 ans

Remise des prix :

Les prix seront décernés par le jury le samedi 18 octobre 2008 à 16 h 30. Les gagnants seront informés par courrier et annoncés durant le salon du livre. Les lauréats et leur prix seront mentionnés sur <http://www.mediathèques.cc-valdenievre.fr> ou <http://www.salon-valdenievre.com>

Les carnets de voyages seront restitués à leur propriétaire courant décembre après exposition dans les médiathèques.

Pour toute information, contactez la médiathèque la plus proche.